



➔ Note aux organisations

Montreuil, le 14 décembre 2022

Réforme des Retraites : en décembre comme en janvier, c'est toujours NON !

Nous restons en alerte et notre cap est clair : poursuivre sur les salaires....

La CGT continue de lutter sur la problématique des salaires et de l'inflation, forte préoccupation des travailleurs. Les mobilisations nombreuses dans les entreprises sont synonymes pour les salariés de revalorisations salariales et se transforment souvent, pour nous, en victoire aux élections professionnelles et/ou augmentation de la syndicalisation. Des éléments qui doivent nous donner confiance et nous servir de point d'appui à l'élévation du rapport de force contre la réforme des retraites, en faisant le lien entre salaire et cotisations sociales.

...Gagner sur les retraites !

Nous devons maintenir un front commun intersyndical qui démontre une défiance large à l'encontre du projet du gouvernement et favorise une plus large mobilisation du monde du travail.

Rappelons que ce projet n'a nul besoin de se mettre en place pour « sauver le système », comme le rapport du COR le souligne, le déficit est conjoncturel et va rapidement se résorber. Pour rappel, nous avons des propositions pour améliorer rapidement et durablement la balance comptable du régime des retraites, comme par exemple l'égalité salariale Femme/Homme.

Macron reste sourd et s'arcboute sur son projet de recul de l'âge légal.

Comme vous le savez le président a décidé de reporter la présentation de la réforme des retraites au 10 janvier, ce qui ne change rien à notre construction unitaire déjà engagée. Comme prévu, dès l'annonce, les Secrétaires Généraux des Organisations Syndicales se réuniront afin d'arrêter ensemble la première date de mobilisation.

Loin de nous l'idée de penser que c'est anodin et l'argument évoqué d'un « besoin de discuter avec les partis qui viennent de se recomposer » n'a d'autre but que de constituer un consensus large autour de ce projet qui limiterait le nombre d'amendements et permettrait de ne pas passer de nouveau par un 49-3.

Nous devons donc, dès à présent, construire la riposte et mettre à parti ce temps de préparation supplémentaire en :

- Formant et informant les syndiqués et les salariés.
- Proposant des temps de débats publics.
- Continuant de fédérer en prenant les contacts nécessaires avec l'ensemble des organisations syndicales, dans les territoires et les professions, pour que nous soyons en capacité de faire la démonstration, unitairement, que ce projet est rejeté par l'ensemble du monde du travail.

Du matériel spécifique est disponible (diaporama, film, tracts...) pour nous familiariser avec les éléments de langage et décrypter pour expliquer aux salariés pourquoi il faut se mobiliser. Nous le savons, l'opinion publique est majoritairement opposée à cette réforme mais il est de notre responsabilité d'amener un maximum de personnes à la mobilisation.

Il nous faut nous préparer à un conflit dur car le patronat appelle de ses vœux la mise en place de cette réforme.

Lundi, le président du Medef a même dit : "il ne faut pas s'arrêter sur l'impact de manifestations qui vont durer un, deux ou trois mois" et que : « ce qui compte, c'est l'équation financière ».

Le libéralisme décomplexé à son paroxysme !!!

Nous avons su les faire reculer en 2019, jusqu'à ce que le pays soit confiné et nous devons recommencer pour que ceux qui produisent la valeur puissent profiter de leur retraite.

Une CE Confédérale a été ajoutée à l'agenda le 4 janvier, les organisations du CCN seront réunies en visio dans les jours qui suivront la présentation de la réforme le 10 janvier.

L'annonce au Conseil des ministres est programmée au 18 janvier, nous devons donc dès à présent nous préparer pour une première journée de mobilisation la deuxième quinzaine de janvier.

Nous insistons sur la nécessité d'anticiper et de prendre les mesures nécessaires pour les dépôts des préavis de grève sur tous les champs professionnels particulièrement pour ceux soumis à conditions particulières.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Le communiqué intersyndical affirmant notre détermination commune
- Le diaporama pour animer les journées d'étude, AG ...
- Un film d'animation pour introduire les débats
- Un nouveau tract

Nous devons garder le CAP et embarquer les salariés dans une lutte victorieuse !